

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Amont du vallon de Geffriand : site sud-est

Autre nom :

Code hydrographique : 73PNV0422

Nom du grand ensemble : Le Doron de Bozel du Doron de Belleville inclus à l'Isère **Code :** W024

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 925936.8946 Y 2044878.705

Altitude moyenne (m) : 2315

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme :

Coordonnées :

Date d'établissement de la fiche : 29/11/2006

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- périodicité des inondations ou saturation du sol en eau
- répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux)
- fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions bi)

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 1.9745026200363

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 1355.27262770326

Types de milieux Corine Biotope

Prairies humides

FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARIÇAIES)

BAS-MARAIS ALCALINS

BAS-MARAIS ACIDES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification Zone d'expansion des eaux en période de crues

Critère ralentissement du ruissellement

Justification Zone de stockage des eaux ralentissant le ruissellement

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification Relargage d'eau en période d'étiage

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification Zone de stagnation favorisant la recyclage des eaux

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification Présence d'une végétation adaptée limitant l'érosion

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification Site permettant le développement d'espèces inféodées aux zones humides

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification Zone connectée à d'autres écosystèmes humides

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Zone de pâturage

Critère intérêt paysager

Justification Présence d'une formation végétale d'intérêt paysager

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification Présence d'un habitat d'intérêt communautaire

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 1ère génération : 1

Znieff 2ème génération : 73140001

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Indéterminé

Remarque

Statut Parc national, zone périphérique

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Présence d'un habitat d'intérêt communautaire